



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

**CONVOCATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Communauté de Communes
« Lévézou-Pareloup »
8 route du Claux – Le Bourg
12780 VEZINS-DE-LEVEZOU**

Pour information

La prochaine réunion du **Conseil communautaire** qui aura lieu le **jeudi 25 février 2021 à 20h30.**

Conformément aux dispositions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et par la loi n°2021-160 du 15 février 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, cette réunion de l'organe délibérant se tiendra par **visioconférence. Les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique via la chaîne Youtube de la collectivité : https://youtu.be/wxGb_dVQlvs**

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT).
- Adoption du compte-rendu du Conseil communautaire du 21 décembre 2020.

Administration générale / Finances / Ressources humaines

- Création d'un poste permanent d'adjoint administratif au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (pour changement de filière).
- Création d'un poste permanent d'agent de collecte des ordures ménagères au grade d'adjoint technique.
- Création d'un emploi non permanent d'agent de collecte des ordures ménagères pour accroissement saisonnier d'activité.
- Modification du tableau des effectifs.
- Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent auprès du PETR SM du Lévézou.

Développement territorial / Proximité et cadre de vie / Voirie

- Refus du transfert de la compétence « organisation des mobilités ».
- Approbation du contrat régional Bourg-Centre pour la commune de Salles-Curan.
- Prorogation du fonds régional L'OCCAL.
- DETR 2021 – Demande pour les travaux de modernisation voiries.

Environnement

- Convention avec la commune de Vezins-de-Lévézou pour le déneigement de la déchèterie intercommunale.
- Convention avec la commune de Salles-Curan pour le ménage du bureau et des vestiaires du garage intercommunal et déneigement du garage.
- Convention avec la communauté de communes Muse et Raspes du Tarn pour la collecte des ordures ménagères du restaurant situé à Lestrade & Thouels.

Questions et informations diverses.

A Vezins-de-Lévézou, le 18 février 2021.

Le Président,

Alexis CANITROT

